



L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec souligne le mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage

Montréal, le 1^{er} octobre 2020 — L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) souligne le mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage qui débute aujourd'hui et profite de l'occasion pour rappeler que près de 80 % de ces troubles sont directement liés à des difficultés langagières.

« Pour apprendre et surtout pour socialiser, une personne doit entrer en contact avec les autres, ce qui a des effets positifs sur sa motivation tout en donnant un sens aux apprentissages, et ce tout au long de son parcours scolaire. Lorsqu'un enfant à des difficultés sur le plan de la communication, tous ces aspects peuvent être affectés », affirme Paul-André Gallant, président de l'OOAQ.

Une déficience langagière ou auditive, quelle que soit sa nature, a une incidence sur la façon dont une personne apprend. En effet, le langage et l'audition sont à la base des apprentissages oraux et écrits et permettent d'utiliser les mots, de structurer une phrase, d'appliquer des règles de syntaxe ou d'organiser et transmettre un récit. De plus, le langage est essentiel pour apprendre, car il est à la base de la compréhension des consignes ou des explications et au cœur de la pensée et de la logique.

Notons que bon nombre d'élèves chez qui des difficultés langagières ou auditives ont été identifiées continuent à éprouver des difficultés pendant les années de fréquentation scolaire et même sur le marché du travail.

« En cette période difficile, l'OOAQ réitère que la collaboration entre les différents professionnels est primordiale pour offrir des services directs auprès des élèves », ajoute M. Gallant. « L'implication des enseignants, de tous les professionnels de l'équipe-école, mais également des parents est essentielle au soutien et à l'adaptation du rythme et des conditions d'apprentissage. Les enfants ont besoin du support de tous. »

Dans le contexte actuel, rappelons que les orthophonistes et les audiologistes sont des alliés importants pour la réussite scolaire. Ils sont les professionnels reconnus pour évaluer, soutenir le développement et maintenir la communication que ce soit chez les tout-petits, les adolescents ou encore les adultes, tout en collaborant avec leurs proches.

À propos de l'OOAQ

L'OOAQ contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Il compte plus de 450 audiologistes et 2900 orthophonistes, dont 759 orthophonistes qui travaillent dans le réseau scolaire. L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication, de la fonction auditive et vestibulaire et de la déglutition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel.

— 30 —

Pour des renseignements supplémentaires ou une demande d'entrevue :

Audrey Mockle

Conseillère en communication, relations médias

OOAQ

Tél. : 514-244-2224

amockle@ooaq.qc.ca